

Évaluation du financement destiné aux instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec

FAITS SAILLANTS

Introduction

La Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats (DPESR) du ministère de l'Éducation (ci-après le Ministère) a réalisé l'évaluation du financement destiné aux instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec (IRC). Le financement par le Ministère destiné aux IRC a été mis en place en 2015. Ces instances de concertation ont pour rôle de mobiliser des acteurs régionaux et à développer des partenariats locaux pour la promotion des conditions de réussite éducative.

L'évaluation des IRC a porté sur la mise en œuvre du financement, sur sa pertinence et sur ses effets. Il s'agissait d'une première évaluation de ce programme.

Méthodologie

Divers documents et données administratives ont permis d'approfondir et de documenter cette évaluation. Deux sondages ont été mis en ligne et étaient destinés aux IRC et à leurs partenaires (organismes communautaires, ministères et organismes, réseau scolaire, municipalités, OBNL, etc.). Deux groupes de discussions et des entrevues complémentaires ont été menés auprès de parties prenantes au programme de financement et de chercheurs. Enfin, une cartographie du processus de gestion a été dressée afin d'identifier de possibles entraves et des pistes d'amélioration.

Résultats

L'évaluation de la mise en œuvre révèle que des ajustements seraient nécessaires afin de simplifier la gestion et de maximiser les retombées. Le nombre d'appels de projets, le chevauchement des enveloppes, les nombreuses boucles d'itération, les nombreuses approbations et validations, la durée des ententes et la reddition de comptes sont tous des éléments perfectibles qui devront faire l'objet d'une réflexion.

Au sujet de la pertinence du financement, celui-ci est jugé pertinent principalement quant au maintien des actions, à la mobilisation des acteurs et à la mise en œuvre d'actions entre le milieu scolaire et les autres acteurs du milieu. Concernant la pertinence de l'intervention, les IRC seraient généralement bien intégrées dans leur milieu et leur contribution en matière de persévérance scolaire est remarquée par les participants interrogés. Toutefois, les actions menées par les IRC sont parfois limitées et n'engendrent des bénéfices que pour des milieux très ciblés.

L'évaluation des effets du financement démontre qu'une priorité est accordée au volet des projets locaux. Or, la raison d'être du programme est de favoriser la concertation régionale et la mobilisation des milieux sur l'enjeu de la persévérance scolaire. Le volet de la concertation doit être priorisé et le volet des projets locaux devrait être un outil complémentaire de leurs actions. Au sujet de la concertation, il ressort généralement que le partenariat avec les IRC est apprécié, se perpétue dans le temps et qu'elles ont une bonne notoriété selon leurs partenaires. Les IRC sont aussi jugées positivement quant à leur gouvernance et leur leadership pour mener la concertation. Enfin, des effets possibles ont été déterminés dans des rapports d'intervention menés par des IRC et des rapports de recherche effectués par des chercheurs universitaires.

Conclusion

Bien que des ajustements soient nécessaires, la présente évaluation a permis de porter un jugement global positif sur ce programme. Elle permettra d'appuyer le Ministère dans les améliorations à effectuer.

